Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉRENCE SUISSE DES DIRECTEURS CANTONAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un vaudois président des secrétaires généraux suisses de l'instruction publique

Ce matin, le Comité de la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) vient d'avaliser la désignation de M. Fabien Loi Zedda, Secrétaire général du Département vaudois de la formation et de la jeunesse comme Président de la Conférence des Secrétaires généraux suisses de l'instruction publique (CSG). Choisi par ses collègues par acclamation, le jeudi 21 juin dernier, le secrétaire général vaudois devient ainsi aujourd'hui officiellement le président de ses pairs.

Fabien Loi Zedda présidera à ce titre la prochaine assemblée plénière de la conférence des secrétaires généraux (CSG) de l'instruction publique les 6 et 7 septembre prochains dans le demi canton de Nidwald. Cet organe important de la CDIP permet en effet de préparer les décisions de la conférence des 26 ministres de l'éducation de notre pays. Cette CSG est également chargée de donner suite aux décisions de la CDIP et de veiller à la meilleure coordination possible dans un pays aux facettes culturelles et linguistiques multiples.

Dans un contexte délicat où la CDIP doit affronter des problèmes toujours plus aigus (politique des langues, reconnaissances intercantonale et internationale des diplômes, harmonisation entre les cantons des structures et procédures d'apprentissage, benchmarking des flux financiers, etc.), la désignation d'un représentant d'une minorité n'en prend que plus d'importance.

Déjà vice-président depuis quelques années, le nouveau président est secrétaire général du DIPC, devenu DFJ, depuis 1991. Jusqu'en 1998, il avait présidé ses collègues romands et tessinois. Auparavant, ce spécialiste du latin et de l'histoire a

enseigné dans le secondaire inférieur et supérieur pendant de nombreuses années. Il exerça également une activité de formateur des maîtres d'histoire du canton au Séminaire pédagogique. Fabien Loi Zedda connaît bien l'enseignement sous toutes ses formes, en ayant également élaboré plusieurs moyens d'enseignement. Il préside et enseigne à l'Université Populaire de Lausanne.

Marié et père de deux enfants, né en 1957, M. Loi Zedda pourra assumer cette tâche grâce à la réorganisation actuelle qu'il conduit au Secrétariat du DFJ et à l'apport de deux nouveaux collaborateurs qui viennent d'être engagés par le Conseil d'Etat dans le domaine des ressources humaines et des finances.

Le Conseil d'Etat est particulièrement heureux de cette désignation et souhaite plein succès à M. Loi Zedda dans cette tâche confédérale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 juillet 2001

DFJ, Fabien Loi Zedda, Secrétaire général, 021/316 30 04